



ACADÉMIE DE STRASBOURG

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CIEPAS

Affaire suivie par :

Patricia Muller

Noredine Moussaoui

Anne Wohnhass

Tél. 03 88 23 39 64

Mél :

noredine.moussaoui@ac-strasbourg.fr

patricia.muller1@ac-strasbourg.fr

anne.wohnass@ac-strasbourg.fr

carole.signorelli-cluzel@ac-strasbourg.fr

sylvie.stenger@ac-strasbourg.fr

6 Rue de la Toussaint

67975 Strasbourg Cedex 9

Référence : CIEPAS/NM/PM/AW/2025/n° 106

Collège des inspecteurs de l'enseignement professionnel de l'académie de Strasbourg

Strasbourg, le 17 septembre 2025

Noredine Moussaoui

Patricia Muller

Anne Wohnhass

Inspecteurs de l'Éducation Nationale

chargés de l'Enseignement technique

Sciences Biologiques Sciences Sociales Appliquées

Carole Signorelli Faisant Fonction d'inspection

Sylvie Stenger Faisant Fonction d'inspection

à

Mesdames et messieurs les professeurs et formateurs

en :

- Biotechnologies biochimie-génie biologique
 - Biotechnologies santé-environnement
 - Coiffure
 - Esthétique-cosmétique
 - Horticulture
 - Préparateur en pharmacie
 - Prothèse-dentaire
 - Sciences et techniques médico-sociales
- s/c de Mesdames et messieurs les proviseurs des :
- Lycées professionnels
 - Lycées polyvalents
- s/c de Mesdames et messieurs les directeurs des :
- Lycées professionnels privés
 - Centres de formation d'apprentis
 - Unités de formation d'apprentis
 - GRETA
 - EREA Henri Ebel

s/c de Mesdames et messieurs les principaux
de collège avec SEGPA

Objet : lettre de rentrée 2025-2026

Nous espérons que la reprise s'est bien passée pour vous et souhaitons la bienvenue aux nouveaux collègues, stagiaires, contractuels qui démarrent dans notre académie. ([livret d'accueil de l'académie de Strasbourg](#))

Merci à vous pour votre engagement, votre investissement dans vos missions d'enseignement, dans la formation et l'accompagnement que vous mettez en œuvre dans l'académie auprès de vos élèves et de vos collègues.

Merci à ceux d'entre vous qui ont participé aux commissions nationales d'élaboration des sujets, aux rénovations de diplômes ainsi qu'au jury de concours.



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Collège des inspecteurs
de l'enseignement professionnel
de l'académie de Strasbourg**

Cette année, mesdames Sylvie Stenger et Carole Signorelli ont accepté de prendre une mission de faisant fonction d'inspection SBSSA en lien avec la mission de CT ASH prise par madame Patricia Muller. Vous trouverez ci-dessous, le tableau de répartition concernant le pilotage des filières par inspecteur ou faisant fonction.

Enseignement professionnel - SBSSA	Noredine MOUSSAOUI	Patricia MULLER	Carole SIGNORELLI	Sylvie STENGER	Anne WOHNHASS
Filière sanitaire et sociale Bac pro ASSP, AEPA - CAP AEPE, AAGA – MCAD- DEAES					
Bac pro Technicien en Prothèse dentaire					
Bac pro Production en Industries Pharmaceutiques, Alimentaires et Cosmétiques (PIPAC)					
Métiers de la propreté et de l'hygiène : CAP APH, Bac Pro HPS					
CAPa Jardinier Paysagiste, CAPa Production Horticulture					
SEGEPA Espace rural et environnement					
SST, PRAP, PRAP2S					
PSE (CAP, Bac pro)					
Métiers de la Coiffure (CAP, Bac pro, MC et BP)					
Esthétique Cosmétique Parfumerie (CAP, BP, Bac pro, FCIL Spa)					
CAP PSR Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria)					
Sciences appliquées à l'alimentation et à l'hôtellerie					
SEGEPA Hygiène et alimentation services					
3 Prépa métiers (SVT)					

Mesdames Anne-Laure Claudel, Rose-Marie Da Cruz, Carine Durr, Céline Gewiss, Samraa Libs, Aurélie Gruneisen, Audrey Heinrich, Valérie Vitolo
Messieurs Bertrand Chaumande, Bruno Oertel et Olivier Schoenborn sont à nos côtés, comme chargés de mission d'aide à l'inspection, pour cette année scolaire 2025/2026.

Informations communes aux différentes filières du secteur SBSSA

Nous vous invitons à consulter régulièrement :

- ❖ les 2 sites académiques pour disposer des ressources académiques

<https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/stss/>

<https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/biotechnologies/>

- ❖ le site « Eduscol » pour connaître les nouvelles orientations préconisées suite à la réforme

<https://eduscol.education.fr/2224/reforme-des-lycees-professionnels>

<https://www.education.gouv.fr/12-mesures-pour-faire-du-lycee-professionnel-un-choix-d-avenir-pour-les-jeunes-et-les-entreprises-378032>



RVP :

Après une première phase consacrée à la mise en œuvre des différentes mesures de la réforme de la voie professionnelle, nous entrons cette année dans une phase de bilan avec retour d'expérience partagé ; il s'agit d'apprécier ce qui a été concrètement réalisé et d'identifier les points d'évolution possibles.

Une attention particulière doit être portée à l'organisation des épreuves ponctuelles du baccalauréat professionnel de la session 2026 : celles-ci sont repoussées de quinze jours par rapport au calendrier de la sessions 2025. L'épreuve de PSE se tiendra en même temps que les autres épreuves. Seule l'épreuve orale de projet demeure programmée à la fin du mois de juin.

Le numérique et l'IA

- Les métiers évoluent, le numérique est entré maintenant dans les pratiques d'enseignement et ceci dans toutes les filières. La question de l'évaluation des compétences numériques des élèves se pose, elle doit être mise en œuvre dans l'ensemble des disciplines. Nous vous invitons à consulter le cadre des références des compétences numériques via le lien : https://eduscol.education.fr/739/crcn-parcours-enseignants?menu_id=880

Une page dédiée à « Enseigner avec le numérique » est également disponible sur le site de l'académie de Strasbourg : <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/biotechnologies/enseigner-avec-le-numerique/>

Des parcours moodle ont été réalisés par les enseignants des disciplines qui relèvent du champ des SBSSA : <https://ac-strasbourg.moodle.monbureaunumerique.fr/course/index.php?categoryid=162>

Nous vous invitons à utiliser les applications institutionnelles (apps.education.fr : <https://portail.apps.education.fr/>) pour partager, par exemple, des fichiers entre vous ou encore pour déposer vos vidéos pédagogiques.

- Le développement rapide et continu de l'intelligence artificielle (IA) doit nous interroger. Elle peut s'avérer un outil intéressant au service de l'enseignement et des apprentissages notamment dans la préparation des cours, dans la recherche et la construction de supports, d'exercices différenciés, de devoirs, d'évaluation... Toutefois, cet usage doit impérativement respecter le cadre d'usage de l'IA en éducation récemment publié par le ministère.

Ce cadre rappelle :

- la nécessité d'avoir une véritable plus-value pédagogique dans l'utilisation de l'IA,
- la protection des données personnelles,
- la transparence dans l'usage,
- la vigilance environnementale
- le développement de l'esprit critique chez les élèves.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le document complet proposé par le ministère via le lien suivant : <https://www.education.gouv.fr/cadre-d-usage-de-l-ia-en-education-450647>

Participation des élèves aux concours nationaux

Nous sommes persuadés de l'intérêt d'inscrire les élèves aux concours nationaux. C'est pour eux une occasion exceptionnelle de mettre en valeur leurs compétences et leurs talents, tout en stimulant leur motivation pour l'apprentissage et la réussite scolaire. Les concours participent également au développement de compétences psycho-sociales telles que la confiance en soi, la persévérance, la capacité à relever des défis et peuvent même influencer leur avenir professionnel. C'est pour cette raison que nous vous invitons à inscrire vos élèves :

- au concours généraux des métiers de l'esthétique cosmétique parfumerie et de la coiffure, <https://eduscol.education.fr/1452/organisation-du-concours-general-des-metiers>
- aux Olympiades Françaises de Biologie : <https://olympiadesdebiologie.fr/>
- au concours du Meilleur Apprenti de France, <https://www.meilleursouvriersdefrance.info/>
- aux compétitions « Worldskills » : <https://www.worldskills-france.org/>



ACADÉMIE DE STRASBOURG

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège des inspecteurs de l'enseignement professionnel de l'académie de Strasbourg

Ces deux derniers sont ouverts dans plusieurs métiers de notre secteur SBSSA : Esthétique, Coiffure, Jardins et espaces verts, Accompagnement soins et service à la personne, Production horticole pépinière, Production florale et légumière, Production fruitière, Prothèse dentaire, Métiers de la propreté.

Le chef-d'œuvre

Nous vous invitons également à valoriser les chefs-d'œuvre de vos élèves à travers :

- Brio : <https://eduscol.education.fr/2837/brio-bibliotheque-de-ressources-et-d-idees-au-service-du-chef-d-oeuvre>
- Le musée du chef-d'œuvre : <https://www.ac-strasbourg.fr/le-musee-du-chef-d-oeuvre-122183>
- Concours de chefs-d'œuvre de la Fondation Colbert : <https://www.fondationcolbert.fr/concours-de-chef-d-oeuvre/>

N'hésitez pas à partager avec nous votre engagement dans des concours avec vos classes (comme le concours floral « Ecllosion de bien-être ») les projets menés tout au long de l'année scolaire. Ils permettent ainsi de valoriser nos filières.

Les concours du CAPLP

Cette rentrée est aussi l'occasion de rappeler à nos collègues contractuels la possibilité de s'inscrire aux concours de recrutement d'enseignants (publics et privés). Plusieurs voies existent dont le concours externe et le concours interne, pour celles et ceux qui remplissent les conditions d'éligibilité à cette modalité.

Nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que nous sommes désormais entrés dans la réforme de la formation des enseignants. À ce titre, le recrutement par concours externe en Biotechnologies et en Sciences et Techniques Médico-Sociales s'effectue désormais au niveau bac+3.

Toutes les informations utiles sont disponibles sur le site officiel « Devenir enseignant » :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/>

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/enseigner-dans-un-lycee-professionnel-le-caplp-1399>

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-caplp-externe-bac3-section-biotechnologies-1499>

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-caplp-externe-bac3-section-sciences-et-techniques-medico-sociales-1502>

Ouverture des inscriptions aux différents concours du 18 septembre au 06 novembre 2025

La formation continue des enseignants

L'offre de formation, en candidature individuelle, est accessible tout au long de l'année sur le site de l'EAFC de l'académie de Strasbourg : <https://www.ac-strasbourg.fr/ea-fc-l-ecole-academique-de-la-formation-continue-122488>

Vous avez la possibilité également **jusqu'au 15 novembre 2025** d'accéder à des parcours de formation en lien avec Canopé : <https://www.ac-strasbourg.fr/ea-fc-l-ecole-academique-de-la-formation-continue-122488> ou <https://www.reseau-canope.fr/plan-de-formation-a-distance-2025-2026.html>

En complément des offres de formation proposées par l'EAFC, la plateforme M@gistère constitue une ressource importante pour enrichir son développement professionnel. Elle offre la possibilité d'explorer des parcours variés, adaptés aux besoins de chacun, et de s'engager dans une démarche d'autoformation.

Une nouvelle version de Magistère est désormais en ligne (<https://magistere.apps.education.fr/>) et doit être utilisée de manière préférentielle, la version actuelle (<https://magistere.education.fr/>) fermera en décembre 2025.



ACADÉMIE DE STRASBOURG

Liberté
Égalité
Fraternité

Les parcours que vous suivez déjà pourront être migrés par leurs concepteurs, même si aucune visibilité n'existe à ce jour sur ce processus.

Collège des inspecteurs de l'enseignement professionnel de l'académie de Strasbourg

Les rénovations engagées

➤ Filière sanitaire et sociale

Pour les baccalauréats professionnels ASSP et AEPA, la modification de l'année de terminale a entraîné des modifications dans les exigences pour la certification (voir diaporama de la visio du 23/09/24 sur <https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/stss/bcp-assp-accompagnement-soins-et-services-a-la-personne/>)

➤ Filière des industries de production

Nous poursuivons la mise en place du nouveau baccalauréat professionnel Production en Industries Pharmaceutiques, Alimentaires et Cosmétiques (PIPAC). La première session d'examen se déroulera en juin 2026.

➤ Filière de la propreté

La filière propreté a été rénovée pour s'adapter aux nouvelles exigences du secteur. Le CAP Agent de Propreté et d'Hygiène (CAP APH), dont la dernière session aura lieu en 2026, est désormais remplacé par le CAP Propreté et Prévention des Biocontaminations (CAP PPB), qui entre en vigueur dès cette rentrée (1^{ère} session d'examen en 2027). À partir de cette année, cette formation est également dispensée au lycée A. Briand à Schiltigheim.

Par ailleurs, le Baccalauréat Professionnel Hygiène Propreté et Stérilisation (HPS) conserve sa dénomination. La dernière session d'examen se déroulera en 2027, tandis que la première session d'examen du nouveau Baccalauréat Professionnel HPS aura lieu en 2028.

L'enseignement à la santé et sécurité au travail

Les correspondants de formation en lien avec la prévention des risques professionnels en SBSSA sont actuellement :

ES&ST	Sylvie Stenger	Sylvie.stenger@ac-strasbourg.fr
PRAP IBC, 2S	Véronique Ducastel	Veronique.ducastel@ac-strasbourg.fr
SST	Marie Ott	Marie.ott@ac-strasbourg.fr

Les formations à la prévention des risques professionnels (SST, PRAP...) font parties intégrantes des missions confiées aux enseignants de notre secteur. Nous comptons sur vous pour continuer à mettre en œuvre ces formations.

Si vous souhaitez engager un projet en lien avec la santé, sécurité au travail, madame Sylvie Stenger peut vous accompagner dans le cadre de notre convention avec la CARSAT (aide au financement, planification...)

Nous restons à votre écoute et vous souhaitons une excellente année scolaire 2025-2026.

Noredine Moussaoui

Patricia Muller

Anne Wohnhass

Carole Signorelli

Sylvie Stenger